

# Charte éco-responsable de la 37<sup>ème</sup> édition du Cross des Coteaux 10 Septembre 2023



Amis coureurs, bénévoles, publique, comme pour chaque édition du Cross des Coteaux depuis plusieurs années, l'ACP de Crolles travaille à faire de sa course un évènement toujours plus écoresponsable. Comme le disent si bien les organisateurs du Trail de 3 pucelles, « **nous avons la volonté de laisser une trace de notre évènement dans vos mémoires et non sur la planète !** »

Cette charte a pour objectif de lister les engagements que nous prenons, mais également ceux que nous vous incitons à prendre pour faire du Cross des Coteaux une fête en accord avec son environnement naturel.

## Ravitaillements

- Pas de gobelets à usage unique :
  - Gobelets personnels pour tous les ravitaillements
  - Verres réutilisables pour la bière de l'arrivée
- Une partie des aliments sont bio et proviennent de sponsors locaux
- Pas d'aliment emballé individuellement : gâteaux sucrés et salés fournis en vrac par nos sponsors
- Utilisation de l'eau du robinet, pas de bouteilles
- Surplus alimentaire non jeté, réservé à une association (L'Abri sous la dent)
- Mise à disposition de poubelles de tri sélectif

## Balisage et chronométrage

- La grande majorité du balisage (fanions, piquets) est réutilisable. Nous empruntons celui mis à disposition et mutualisé par le département de l'Isère
- Utilisation de bombes à la craie, pour des marquages qui se dissolvent à l'eau de pluie
- Limitation drastique des rubalises au strict minimum, surtout pour les courses enfant
- Utilisation de puces réutilisables, récupérées et rendu à l'organisme de chronométrage en fin de course

## Parcours

- Nettoyage et débroussaillage des chemins avant la course
- Nettoyage des chemins après la course pour le balisage et d'éventuels déchets perdus ou oubliés
- Utilisation de chemins existants uniquement et respect des zones de nature protégée
- Nous excluons de proposer des courses en relais car cela engendre obligatoirement beaucoup de trafic routier

## **Goodies et récompenses**

- Suppression des goodies non alimentaires. Pas de t-shirt, de casquette, ou autres objets qui remplissent les placards et ne sont utiles qu'à quelques-uns
- Goodies alimentaires et provenant d'entreprises locales
- Récompenses sous forme alimentaires uniquement, de produits locaux
- Collecte de Tee-shirts encore utilisables pour distribution à des associations telles que « ton tee-shirt me fait rêver » ou « GRE'SY »

## **Communication**

- Nombre de flyers sur papier recyclé en nombre limité
- Inscriptions aux trois courses uniquement sur internet, moins de papier en amont et le jour de la course

## **Déplacement**

Ici, la balle est surtout dans votre camp. Nous vous incitons à limiter votre impact de déplacement sur les lieux de la course (départs, points de passage, ...). Pour cela il existe plusieurs solutions :

- Inscrivez-vous sur un des nombreux sites de co-voiturage du web, comme par exemple <https://covoitrunning.fr>
- Contactez les adhérents de votre club, ou incitez votre club à mettre en place des outils de communications sur les courses de votre région. Il n'est pas rare de se croiser inopinément sur une course entre coureurs du même club.
- Crolles possède des pistes cyclables provenant du nord ou du sud de la vallée
- La gare de trains de Brignoud est à 10min en vélo, 40min à pied.
- Pour le publique qui veut voir les coureurs sur le parcours, n'hésitez pas à discuter avec les autres personnes autour de vous pour covoiturer.

Il existe bien sûr encore d'autres actions pour limiter l'impact de notre course, et si elles nous sont accessibles elles seront présentes dans une prochaine édition. En attendant, n'hésitez pas à venir nous voir le jour de la course, ou nous contacter au travers de notre site pour nous faire des suggestions.